



P.D. Dessarps

Les feuilles sont
duveteuses sur
les deux faces
et profondément
lobées.

Chêne pyrénéen : un étranger à bannir ?

Aidons ce basque discret et généreux !

Appelé plus communément « tauzin », le Chêne pyrénéen (*Quercus pyrenaica*) joue à cache-cache dans nos forêts ligériennes... Ses exigences et son comportement diffèrent des autres chênes. Mais il confère une richesse qu'on peut conserver par quelques précautions.

Un voyageur qui se satisfait de peu

Cet arbre pionnier*, nomade, aux feuilles duveteuses sur les deux faces, au limbe profondément lobé et à l'écorce sombre a dispersé ses glands dans nos forêts. Il se reconnaît à sa feuillaison tardive (fin mai) et à son port tortueux variant entre 15 et 20 m de hauteur. Originaire de la péninsule ibérique il est ici en limite nord-est d'aire de répartition. Il aurait été favorisé autrefois pour la qualité de son charbon de bois et son écorce appréciée des tanneurs.

Il s'observe principalement sur des **sols pauvres** en éléments minéraux et souvent engorgés. Il est donc très présent en Sologne et Forêt d'Orléans, en mélange avec les chênes sessile et pédonculé ainsi qu'en sous-étage des peuplements résineux.

Une source de diversité

Quand le tauzin domine, il forme un habitat typiquement solognot classé d'intérêt européen pour Natura 2000. Même si l'espèce n'est pas protégée, la préservation de ce milieu est importante pour la biodiversité car il abrite de nombreux végétaux et animaux. Certains, comme la

Huppe fasciée sont d'ailleurs de redoutables prédateurs de parasites (processionnaire du pin...).

Si l'essence offre peu de perspectives économiques (bois de chauffage uniquement), elle présente un réel **intérêt patrimonial** et contribue à la diversité génétique de nos chênaies puisqu'elle s'hybride avec les chênes sessile et pédonculé. Un atout potentiel pour l'adaptation au changement climatique !

Gestion: pas d'ostracisme !

Dans les parcelles résineuses, les feuillus, dont le tauzin, améliorent l'humus et constituent des pare-feu. Au jeune âge, éclaircissez précocement pour favoriser leur installation. Puis veillez à les maintenir en sous-étage.

Dans les peuplements mélangés, conservez les vieux spécimens lors des coupes. En plus de leur rôle écologique, ils serviront de semenciers.



Le Chêne tauzin présente une écorce noirâtre qui se crevasse en petites plaques carrées.

F. Masse



Le Chêne tauzin débourre beaucoup plus tard que les autres essences (ici non encore feuillé fin avril).

Si la chênaie à Chêne tauzin est bien constituée :

- évitez de la substituer par une autre essence, notamment résineuse : la pauvreté du sol ne permettra pas de rentabiliser le coût de la plantation et vous augmenterez le risque d'incendie ;
- réalisez des éclaircies sélectives plutôt qu'une coupe rase.

En Sologne, le CRPF peut **vous aider** à confirmer la présence de cette chênaie et vous guider dans sa gestion lors d'une visite gratuite. Profitez-en aussi pour poser toutes vos questions.

Grégoire THAUVIN
Animateur du site Natura 2000 Sologne au CRPF

Contact :

Grégoire THAUVIN (CRPF)
au 02 38 53 65 10
ou gregoire.thauvin@crpf.fr
<http://sologne.n2000.fr/>

*Se dit d'une espèce qui colonise en premier un milieu perturbé (trouée forestière, ancienne terre agricole...).